

FCPI CHAMPLAIN INNOVATION

L'innovation pour une croissance durable

Rapport semestriel n°20 au 31 mars 2019

Chers souscripteurs,

Vous trouverez ci-après le vingtième rapport d'activité semestriel au 31 mars 2019 de votre Fonds Commun de Placement dans l'Innovation (FCPI) CHAMPLAIN INNOVATION.

SITUATION DU FONDS

Nous vous avons informé par courrier en mai 2019 de l'entrée en liquidation du FCPI à compter du 3 juin 2019 (agrée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) en date du 26 avril 2019) et de la fin des opérations de liquidation intervenant après le 4 juin 2019, date d'échéance du Fonds.

La société de gestion fait ses meilleurs efforts pour finaliser les opérations de liquidation d'ici le 31 décembre 2019.

Au cours du semestre écoulé, le Fonds a réalisé la cession des titres détenus dans la société Linutop. Au 31 mars 2019, le Fonds ne détenait plus en portefeuille que les titres des sociétés Amoeba et Enertime, dont vous trouverez un focus ci-après.

Dans l'intérêt des porteurs de parts, l'équipe de gestion reste focalisée sur la cession des titres de ces deux sociétés cotées, en prenant en compte l'enjeu que représente Amoeba pour le Fonds et dans l'attente d'annonces que la société doit faire au marché.

Les cessions déjà réalisées par le Fonds, ont donné lieu en juillet 2017 et en novembre 2018 à deux distributions d'un montant de 44 € et 27 € par part. A la suite de ces distributions, le montant total remboursé est de 71 € par part, soit 71% de la souscription initiale.

Nous vous précisons qu'aucune commission de gestion ne sera prélevée à compter du 4 juin 2019 et que toutes les demandes de rachats de part sont bloquées à compter de cette date y compris les rachats dérogatoires (cf page 4).

COMPOSITION et REPARTITION de L'ACTIF NET au 31 mars 2019

NOM	CATEGORIE	% de l'actif
AMOEBEA	Société innovante	25,3%
ENERTIME	Société innovante	48,9%
FCP MONETAIRES	Trésorerie	25,8%

VALEUR LIQUIDATIVE ET PERFORMANCE

Valeur de souscription : 100,00 €

Date d'arrêté au	31/03/2018	30/09/2018	31/03/2019
Valeur liquidative	62,82 €	52,37 €	15,88 €
Distribution	44,00 €	44,00 €	71,00 €
Valeur liquidative + distribution	106,82 €	96,37 €	86,88 €
en % de la valeur de souscription	106,82%	96,37%	86,88%

Au 31 mars 2019, la valeur de la part, auditée par le Commissaire aux Comptes du Fonds, s'élève à 15,88 €, soit 86,88 € en tenant compte du montant total distribué de 71 €/part. L'ensemble valeur liquidative plus distribution est en baisse de 13,12% par rapport à la valeur de souscription. L'actif net du Fonds s'élève à 413 k€.

La valeur liquidative peut être impactée par les variations de cours de bourse, à la hausse ou à la baisse. La valeur liquidative correspond à la valeur des actifs du Fonds divisée par le nombre de parts en circulation.

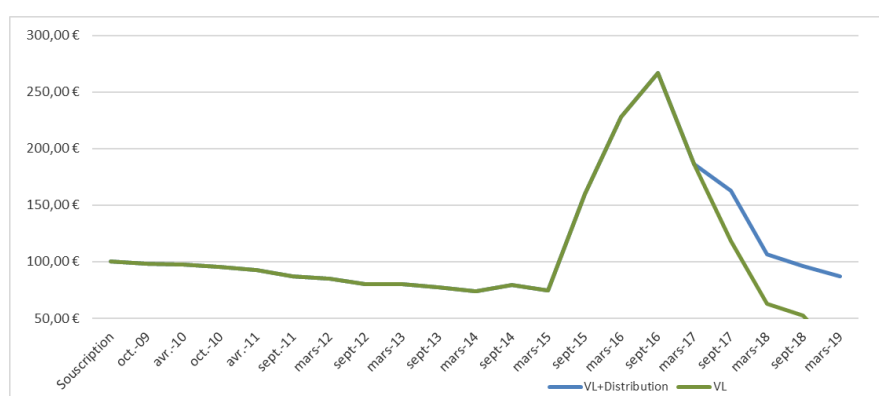
Elle intègre, depuis le lancement du Fonds :

- les performances du portefeuille innovant (les plus et moins-values réalisées, les plus-values latentes et les provisions)
- les performances des placements financiers

Elle est diminuée :

- des frais de gestion
- des distributions réalisées

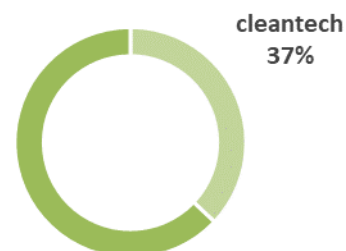
Evolution de la valeur liquidative par rapport à la valeur de souscription (100€)



EVOLUTION DES ACTIFS

REPARTITION SECTORIELLE DU PORTEFEUILLE RESIDUEL au 31 mars 2019 (en prix de revient)

technologies
avancées
63%



Source : Siparex Proximité Innovation 31 Mars 2019

Les performances passées ne présagent en rien les performances futures

❖ Evolution du portefeuille :



La société lyonnaise AMOEBA est spécialisée dans le développement, la production et la commercialisation de biocide biologique destiné au traitement de l'eau des sites industriels. Post introduction en bourse, le titre AMOEBA a connu une forte évolution, qui a impacté à la hausse la valeur liquidative du Fonds.

Le 26 avril 2018, l'Agence Européenne des Produits Chimiques, organe consultatif auprès de la Commission Européenne, a émis une opinion défavorable sur la demande d'AMM (Autorisation de Mise sur le Marché) qui a provoqué la forte baisse du cours de l'action AMOEBA.

Le cours d'AMOEBEA évoluera principalement en fonction :

- du processus de validation de l'AMM en Europe qui a été relancé via un nouvel évaluateur : Malte ;
- du processus de validation de l'AMM aux USA dont l'examen scientifique est en phase final ;
- de la situation financière d'AMOEBEA



Créée en 2008, ENERTIME est une CleanTech française transformant la chaleur en électricité. Pour cela elle conçoit, développe et met en œuvre des modules à Cycle Organique de Rankine (ORC) et des turbomachines pour l'efficacité énergétique et la production d'électricité renouvelable décentralisée (biomasse et géothermie). A titre d'exemple, les modules ORC permettent de transformer des sources de chaleur basse et moyenne température en électricité.

Les résultats 2018 d'ENERTIME montrent une amélioration de la performance opérationnelle. Ainsi malgré une baisse du chiffre d'affaires de 36%, la société enregistre une diminution de la perte d'exploitation de 43%. De plus la structure financière d'ENERTIME s'est renforcée par une augmentation de capital réalisée au dernier trimestre 2018.

Le carnet de commande à fin avril 2019 valide son repositionnement stratégique.

Selon Gilles David, Président Directeur Général d'ENERTIME : « L'année 2018 a été l'occasion pour ENERTIME de mettre en œuvre la réorientation de son modèle de vente afin de privilégier l'amélioration de la rentabilité en vendant plus de technologie et moins d'équipements et en s'adossant à des grands donneurs d'ordre industriels en France et des industriels partenaires au grand export. Comme annoncé il y a 18 mois, cette réorientation a permis de poursuivre l'amélioration des résultats. »

La société de gestion est amenée, dans l'intérêt des porteurs de parts, à exercer les droits de vote lors des Assemblées Générales des sociétés dans lesquelles le FCPI détient des participations.

❖ Autres placements :

Conformément à la stratégie du Fonds, la totalité de la trésorerie est placée dans des FCP monétaires du groupe CM-CIC.

PRINCIPALES CARACTERISTIQUES

Code ISIN Part A : FR 0010720649

Société de gestion SIPAREX PROXIMITE INNOVATION (agrée par l'AMF sous le n° GP 04000032)

SAS au capital de 1 245 200 € - 452 276 181 RCS Paris - 27, rue Marbeuf 75008 Paris

Conformément à l'article 10 du règlement du Fonds, la mise en liquidation impose le blocage des demandes de rachat y compris dérogatoires

Rachats dérogatoires concernant le porteur, son conjoint ou partenaire de PACS soumis à une imposition commune : décès, invalidité correspondant au classement de la 2ème ou 3ème des catégories prévues à l'article L341-4 du Code de la sécurité sociale ou licenciement (souscription à l'IR uniquement)

Notice et règlement sont également disponibles sur le site internet des fonds fiscaux du Groupe Siparex : siparexfondsfiscaux.com

Le rapport annuel de gestion du Fonds est disponible sur simple demande auprès de la société de gestion, Siparex Proximité Innovation.

AVERTISSEMENT

Votre attention est attirée sur le fait que le montant de votre souscription est bloqué pendant la durée prévue au Règlement du Fonds. L'agrément de l'AMF ne signifie pas que vous bénéficierez automatiquement des différents dispositifs fiscaux présentés par la société de gestion. Cela dépendra notamment du respect par ce produit de certaines règles d'investissement, de la durée pendant laquelle vous le détiendrez, et de votre situation individuelle.

L'avantage fiscal octroyé par la souscription du Fonds présente notamment les contraintes et les risques suivants :

- Une part significative du Fonds est investi dans des petites et moyennes entreprises non cotées. La valeur des actifs du Fonds n'est donc pas le résultat d'échanges sur les marchés financiers, mais de l'appréciation de la société de gestion et du commissaire aux comptes du Fonds.

- Une part importante des sociétés dont le Fonds est actionnaire est cotée sur un marché sur lequel s'opère peu d'échanges, engendrant un risque d'illiquidité du portefeuille. Certaines positions pourraient être soldées en contrepartie d'une décote d'illiquidité.

- Risque lié à la faible maturité de certaines entreprises cibles : la performance à l'échéance du Fonds dépend du succès des entreprises dans lesquelles il investit. Une partie de ces investissements est réalisée dans des entreprises de création récente, qui présentent des risques de défaillance plus importants que des entreprises plus matures. « Les performances passées ne préjugent pas des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps ».

- Le Fonds ne bénéficie d'aucune garantie ni protection. Cela peut se traduire par la diminution de la valeur du montant investi par le Fonds, voire la perte totale de l'investissement réalisé.

La performance finale du Fonds ne sera connue qu'à l'issue de la cession de la dernière participation.

Pour plus d'informations sur les risques spécifiques du Fonds, nous vous invitons à vous reporter à son règlement et DICI (Document d'information clé pour l'investisseur) qui sont disponibles sur le site internet. www.siparexfondsfiscaux.com.

Les appréciations formulées reflètent l'opinion de l'auteur à la date de publication et sont susceptibles d'évoluer ultérieurement. La société de gestion Siparex Proximité Innovation – Groupe Siparex ne saurait être tenue responsable, de quelque façon que ce soit, de tout dommage direct ou indirect résultant de l'usage du présent document ou des informations qu'il contient.

Les éléments d'information, opinions et données chiffrées sont considérés comme fondés ou exacts au jour de leur établissement en fonction du contexte économique, financier et boursier du moment et reflètent le sentiment à ce jour de la société de gestion. Elles n'ont pas de valeur contractuelle et sont sujettes à modification. Le présent document ne peut être reproduit, totalement ou partiellement diffusé ou distribué à des tiers, sans l'autorisation écrite préalable de la société.

Ce rapport est un document d'information exclusivement destiné aux porteurs de parts du FCPI et doit être traité de manière strictement confidentielle.

ECOFI Investissements reste à votre disposition pour vous apporter toute information complémentaire que vous pourriez souhaiter : 22, rue Joubert - 75009 Paris – 01.44.88.39.00